

A QUOI SERT-IL ?

Le bilan de compétence est un **outil efficace et évolutif** pour **apprendre à mieux se connaître** et **augmenter ainsi ses capacités d'autonomie, son sens critique et sa capacité à effectuer des choix** dans une réalité sociale du travail de la région où l'on prospecte.

Votre travail et nos rencontres nous permettront d'aboutir à un **projet professionnel réaliste et réalisable**.

LE BILAN DAC EN 2025 54 BILANS RÉALISÉS

01

94% de nos bénéficiaires ont atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés totalement ou partiellement

02

100% de nos bénéficiaires conseilleraient le bilan à leurs proches, tous sont d'ailleurs satisfaits des outils et de la qualité d'écoute et la disponibilité des conseillers

03

82% des répondants aux questionnaires à 6 mois déclarent que le bilan a eu un impact sur leur vie professionnelle, et 13% sur leur vie personnelle

04

Sur les répondants au questionnaire à 6 mois : 64% d'entre eux ont mis en œuvre leur projet, 18% l'ont réajusté

05

Nos bénéficiaires ont réalisé en moyenne 4.6 enquêtes métiers dont 66% auprès de professionnels, 22% auprès d'organismes de formation, 6% auprès de recruteurs et 5% auprès d'autres sources

Retrouvez toutes ces informations sur notre site internet, sur Mon Compte Formation et nos réseaux sociaux

POUR NOUS CONTACTER

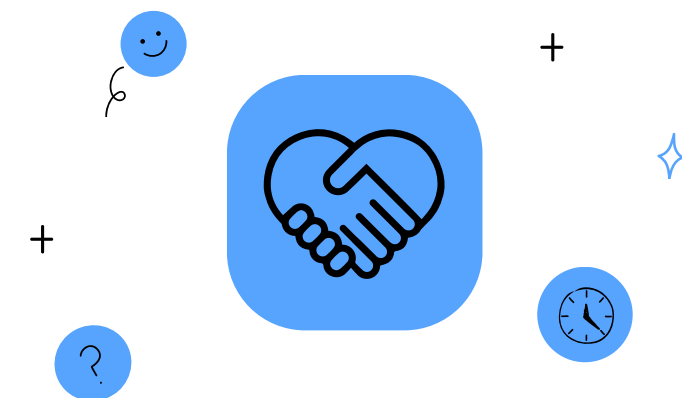
05 61 30 19 12

www.cabinetdac.com

contact@cabinetdac.com



Cabinet DAC



BILAN DE COMPETENCES

Plus de 1000 bilans de compétences réalisés par nos experts depuis la création du **Cabinet DAC**





2 TYPES DE BILAN DE COMPETENCES :



Grand Angle :

22h dont **20h en face à face** et 2h de tests
8 à 10 rendez-vous de 2h30 répartis sur 3 mois environ avec un consultant **psychologue du travail** au tarif de **2050 euros**



Focus :

16h dont **14h en face à face** et 2h de tests
8 rendez-vous de 2h répartis sur 2 mois environ avec un consultant **psychologue du travail** au tarif de **1600 euros**

Prises en charge : CPF, Plan de formation, France Travail



PHASE PRÉLIMINAIRE

Elle permet au bénéficiaire :

- de **clarifier ses objectifs**
- de bien comprendre l'objet de la démarche et de s'y engager, de découvrir les outils, méthodes et techniques qui seront utilisés au cours du bilan de compétences
- d'établir une **relation de confiance** avec le **psychologue du travail**, consultant chargé du bon déroulement et de l'analyse du bilan
- de déterminer le calendrier des rencontres



PHASE D'INVESTIGATION

- A) Identification des atouts et des freins : **Traits de personnalité** (test 16PF5), **intérêts et motivations** (test IRMR3), savoir, savoir-faire & savoir-être
- B) Élargissement des pistes professionnelles : analyses des fiches métiers (**plateforme numérique Parcouréo**) et enquêtes terrain (formations, professionnels)
- C) Mise en corrélation des résultats : prise en compte des motivations, des compétences, du marché de l'emploi et définition des perspectives d'évolution



PHASE DE CONCLUSION

- 1) **Analyse de la faisabilité des projets** (recensement des facteurs favorables au projet ainsi que des freins identifiés)
- 2) Restitution des résultats : synthèse écrite des investigations menées
- 3) Mise en œuvre des projets : **définition des étapes de réalisation du projet professionnel et élaboration d'un plan d'action**



Le bilan se termine par la remise de la synthèse du bilan. Cette synthèse écrite, sera lue et commentée lors d'un dernier entretien par le consultant.

Toutes les phases du bilan sont menées de façon individuelle et sont strictement anonymes et confidentielles.

NOS BENEFICIAIRES NOUS RECOMMANDENT !

POUR :

- 01 **La qualité de notre accompagnement** (écoute, bienveillance, disponibilité)
- 02 **La posture du consultant** à la fois guidante et non directive
- 03 **La capacité d'adaptation** à la fois aux parcours, profils et aux besoins individuels
- 04 **La relation de confiance** établie tout au long du bilan
- 05 **Le professionnalisme et la clarté des échanges**

